



Mairie de Meilhan-sur-Garonne

Meilhan-sur-Garonne, le 29 avril 2020

1 Place de Neuf-Brisach
47180 Meilhan-sur-Garonne



EPIDEMIE CORONAVIRUS COMMUNIQUÉ N°7 - MAIRIE DE MEILHAN/GARONNE

Mesdames, Messieurs, chères concitoyennes, chers concitoyens,
C'est la 7^{ème} lettre que nous distribuons dans chaque boîte à lettres pour garder le lien et vous informer des mesures gouvernementales, préfectorales et locales.

Jusqu'au 11 mai, il reste un enjeu majeur pour nous toutes et nous tous, à savoir : continuer à se protéger avec les gestes barrières et respecter ce seul mot d'ordre « **RESTEZ A LA MAISON !** »

Comme dans les précédents communiqués, je tiens à saluer votre comportement et votre respect des mesures gouvernementales.

REPRISE DE L'ÉCOLE

Suite au plan de déconfinement annoncé par le Monsieur le Premier Ministre, les 3 municipalités du RPI et les équipes éducatives annonceront la semaine prochaine les mesures mises en place dans nos écoles maternelles et élémentaires après échanges avec le Conseil d'École et le personnel communal. Ces mesures seront détaillées sur le communiqué qui vous sera distribué la semaine prochaine.

La santé étant une priorité, les élus et les enseignants souhaitent avant tout que les conditions matérielles et sanitaires soient totalement réunies afin d'assurer une reprise de l'école qui permettra de garantir la sécurité des enfants, des parents et l'ensemble du personnel éducatif et périscolaire.

CÉRÉMONIE DU 08 MAI

La Préfecture de Lot-et-Garonne nous informe que la situation sanitaire actuelle et les mesures de confinement ne permettent pas de tenir les cérémonies commémoratives dans leur format habituel (public, nombreux porte-drapeaux, représentants d'associations, présence de troupes...).

Étant donné le caractère fédérateur de la commémoration du 8 mai, ainsi que la proximité de la date d'allègement du confinement, il est possible de tenir ces cérémonies en format restreint. Aussi les mesures suivantes devront alors être appliquées :

- **le nombre maximum de personnes ne doit pas excéder 5 personnes** et les mesures de distanciation devront être respectées. Il n'y aura ni invités ni troupes ;
- **il n'y aura pas de public**, cependant les administrés sont invités à s'associer à la commémoration en pavoisant leur balcons, fenêtres... ;
- de plus, les associations d'anciens combattants ne pourront pas être invitées, il convient de protéger les anciens combattants eu égard à leur âge ;
- la présence de porte-drapeaux doit être limitée à une seule personne et n'a pas de caractère obligatoire ;
- accompagnée éventuellement d'un adjoint, Madame la Maire pourra déposer une gerbe au pied du monument aux morts. Le message ministériel sera lu à cette occasion.

QUALITÉ DE L'EAU

Les services de Veolia informent que l'eau du robinet peut être consommée en toute sécurité à Meilhan-sur-Garonne. Suite aux traces possibles de Covid relevées dans le réseau d'eau non potable d'eau de Paris (qui sert notamment au nettoyage de la voirie), il semblait important de rappeler aux consommateurs que l'eau potable distribuée est protégée contre le Covid-19, comme elle l'est contre toute menace biologique, grâce à des traitements multi-barrières éprouvés. **Il n'y a aucun risque à consommer l'eau du robinet sur notre commune.**

L'OMS et la direction générale de la santé ont confirmé à plusieurs reprises que ce virus est totalement inactivé par les traitements mis en œuvre. Le réseau de distribution de l'ensemble des territoires desservis par Veolia est entretenu pour assurer une parfaite sécurité sanitaire jusqu'au robinet des consommateurs d'eau potable. La chloration en sortie des usines de traitement garantit cette qualité.

En France, l'eau potable est le produit alimentaire le plus contrôlé, faisant l'objet d'un suivi sanitaire permanent, qui a été naturellement maintenu lors de cette crise sanitaire.



COLLECTE DES DÉCHETS

A Meilhan-sur-Garonne, les bacs gris seront toujours collectés le mercredi.

La prochaine collecte du bac jaune aura lieu ce samedi 2 mai sur la commune

RÉOUVERTURE PARTIELLE DE LA DÉCHÈTERIE DE MEILHAN-SUR-GARONNE

Depuis le mardi 28 avril, et en attendant un retour à un fonctionnement habituel, la déchèterie de Meilhan-sur-Garonne est partiellement ouverte aux particuliers, **le mardi de 8h à 12h et le jeudi de 14h à 18h, sur RDV uniquement**.

Il suffit d'appeler au préalable le **06.07.70.40.27**, le lundi matin ou le mercredi matin, afin de prendre RDV pour votre dépôt du lendemain. L'inscription n'est valable que pour le lendemain et se fait dans la limite des places disponibles.

Renseignements à fournir lors de la prise de RDV : Prénom, Nom, n° de la carte d'accès en déchèterie, immatriculation du véhicule, type de déchets et volume.

Pour vous y rendre, vous devrez vous munir de votre carte de déchèterie et de votre attestation de déplacement dérogatoire en cochant la case « *déplacement pour effectuer des achats de première nécessité* ». Les déplacements en déchèteries doivent néanmoins rester exceptionnels. À noter que la déchèterie sera fermée les jours fériés.

DÉCHETS ACCEPTÉS



Déchets verts, Gravats, Bois (pas de mobilier), Cartons, Ferrailles

DÉCHETS NON ACCEPTÉS ACTUELLEMENT



Meubles, pneus, batteries, déchets d'équipement électriques et électroniques, textiles, cartouches d'encre, capsules de café, produits toxiques/dangereux, piles, ampoules, etc

DÉCHETS INTERDITS



Liste consultable sur le Guide pratique Déchèteries.

Plusieurs dépôts sauvages ont été constatés ces derniers temps sur la commune. Ces actes d'incivilités sont regrettables et nuisent à l'environnement de notre beau village. Il faut savoir que tout dépôt de déchets est interdit sur l'espace public et sur le terrain d'autrui (art. R.632-1 et 635-8 du code pénal). Pensez à notre planète et à nos enfants...

FONDS DE PRÊT A 0% POUR LES TPE (commerçants, services, artisans et associations)

La Région Nouvelle-Aquitaine et la Banque des Territoires (groupe Caisse des Dépôts) ont associé Val de Garonne Agglomération dans la mise en œuvre d'un fonds de prêt à destination des TPE de proximité et des associations impactées par la crise du Covid-19. Ce fonds permet le financement d'un besoin de trésorerie découlant de la crise Covid-19 et non pris en charge intégralement par les autres dispositifs publics ou privés.

Ce dispositif n'est pas ouvert aux professions libérales, médicales et aux activités exercées en sus de son activité principale.

Les demandes s'effectuent en ligne sur : <https://fondstpenouvelleaquitaine.fr> et l'instruction est assurée localement par Initiative Garonne, partenaire de Val de Garonne Agglomération.

RENSEIGNEMENTS

En ces temps particuliers et pour vous permettre de garder le contact avec les services municipaux, nous vous invitons à consulter régulièrement la page Facebook de la commune (@[meilhansurgaronne1](https://www.facebook.com/meilhansurgaronne1)). Nous y publions toutes les informations qui nous parviennent et qui peuvent vous être utiles.

Surtout n'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin, ou simplement pour échanger, nous le faisons pour prendre des nouvelles des personnes seules et fragiles. Nous sommes là pour vous sur le terrain avec les élus, les agents et à la mairie au **05.53.94.30.04** et **06.08.03.54.80**.

Bon courage à toutes et tous et surtout « *Restez à la maison !* ». Bien à vous.

Votre dévouée, Régine POVEDA
Maire de Meilhan-sur-Garonne





Mairie de Meilhan-sur-Garonne

Meilhan-sur-Garonne, le 30 avril 2020

1 Place de Neuf-Brisach
47180 Meilhan-sur-Garonne



EPIDEMIE CORONAVIRUS COMMUNIQUÉ N°7 bis - MAIRIE DE MEILHAN/GARONNE

Des informations complémentaires nous sont parvenues, je pensais important de vous les communiquer.

ADIEU YVES DELAGE

Yves DELAGE nous a quittés mercredi 29 avril pour aller rejoindre son épouse, son fils Jean, les siens et ses amis trop tôt disparus. Son cœur généreux n'a plus voulu battre. Investi dans notre commune comme conseiller municipal avec Jean Fenouillet pendant deux mandats de 1971 à 1983, il a apporté sa pierre à l'édifice pour construire le nouveau Meilhan. Discret, affable, généreux et inlassable travailleur, il a tout au long de sa vie travaillé pour faire prospérer son exploitation agricole, dans la production de pommes et abricots, qui a été reprise par ses fils Jean qui nous a quittés, et Henri qui poursuit l'œuvre de son papa et de son frère. À toute la famille, son fils Henri et sa compagne, sa belle-fille Maryse, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, au nom du conseil municipal, des meilhanaises et meilhanais, en mon nom personnel, je leur présente nos sincères condoléances.

La cérémonie d'adieu sera célébrée samedi 2 mai à 10 h à l'église de Meilhan, suivie de l'inhumation au cimetière dans l'intimité familiale en raison de cette période de confinement.

PROXI MEILHAN

Vanessa BIRAC notre épicière vous informe de la fermeture exceptionnelle de l'épicerie **le Vendredi 1^{er} mai 2020**.

BOULANGERIE

Notre boulangerie « Phil au fournil » qui a été fermée en raison d'un problème de santé, a réouvert ce jeudi 30 avril.

RENSEIGNEMENTS

En ces temps particuliers et pour vous permettre de garder le contact avec les services municipaux, nous vous invitons à consulter régulièrement la page Facebook de la commune ([@meilhansurgaronne1](https://www.facebook.com/meilhansurgaronne1)). Nous y publions toutes les informations qui nous parviennent et qui peuvent vous être utiles.

Surtout n'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin, ou simplement pour échanger, nous le faisons pour prendre des nouvelles des personnes seules et fragiles. Nous sommes là pour vous sur le terrain avec les élus, les agents et à la mairie au **05.53.94.30.04** et **06.08.03.54.80**.

Bon courage à toutes et tous et surtout « *Restez à la maison !* ». Bien à vous.

Votre dévouée, Régine POVEDA
Maire de Meilhan-sur-Garonne

